

LE MOT DU PRÉSIDENT

La nouvelle gouvernance du Syndicat Mixte de « La Têt - Bassin Versant », issue des derniers scrutins municipaux, est désormais en place.

Le premier constat réalisé démontre une parfaite compétence de l'équipe précédente qui a su organiser avec justesse, équilibre et prudence, la fusion de plusieurs syndicats de la vallée de la Têt et tracer des perspectives. Qu'elle en soit ici remerciée.

Le second constat témoigne de la détermination et de l'engagement des élus dans cette mandature en relevant le défi de la prise de compétence GEMA-PI transférée par les intercommunalités. C'est ainsi que le SMTBV a amélioré son organisation et précisé ses objectifs.

L'organisation : Six commissions thématiques ont été créées. Elles concernent l'eau et l'énergie, le changement climatique, les travaux à envisager, le foncier et le patrimoine, la communication, les PGRI et SLGRI.

Les élus qui en sont membres travaillent régulièrement et apportent une contribution essentielle à l'ouvrage commun.

L'organisation c'est aussi la faculté de dialoguer et d'échanger. De nombreux contacts ont été pris (syndicats gémapiens, collectivités territoriales, chambres consulaires...) et des liens se tissent chaque jour pour permettre de faire avancer ensemble les idées communes qui contribuent à l'intérêt général.

Les objectifs : En ces temps de dérèglement climatique, l'enjeu de demain réside dans notre capacité à préserver l'eau pour notre consommation, l'agriculture, l'industrie, et le maintien des zones aquatiques protégées. Il faut apprendre à la gérer, l'économiser, la stocker pour que nul n'en manque.

Il faut préserver les hommes et les biens des caprices de la nature. La tempête Gloria est venue nous rappeler cette nécessité. Mais cet impératif ne doit pas, pour autant, effacer toute initiative d'aménagement. Notre structure doit être force de proposition et d'action pour permettre à la population de vivre en toute sécurité à proximité de la Têt. Le changement climatique doit être l'opportunité de développer une nouvelle culture du risque et de la gestion de l'eau.

La tâche est immense. Chacun apporte sa contribution avec enthousiasme. Les collaborateurs du syndicat, comme les élus, sont pleinement investis.

L'avenir est devant nous. Il nous reste à le dessiner.

PIERRE PARRAT

Président du SMTBV

Syndicat Mixte de la Têt
bassin versant

3 rue Edmond Bartissol - 66000 PERPIGNAN
T. 04 68 35 05 06 - www.bassintet.fr



Printemps 2021

AcTU Têt

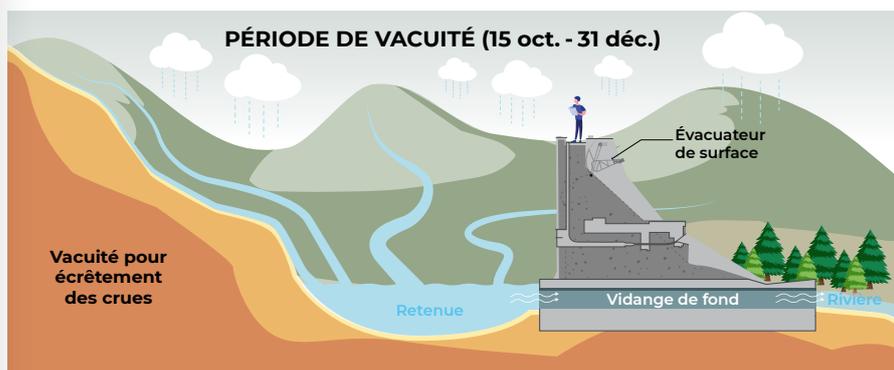
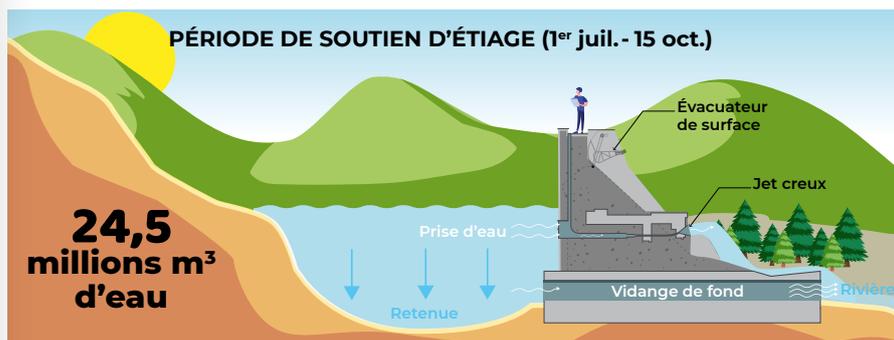
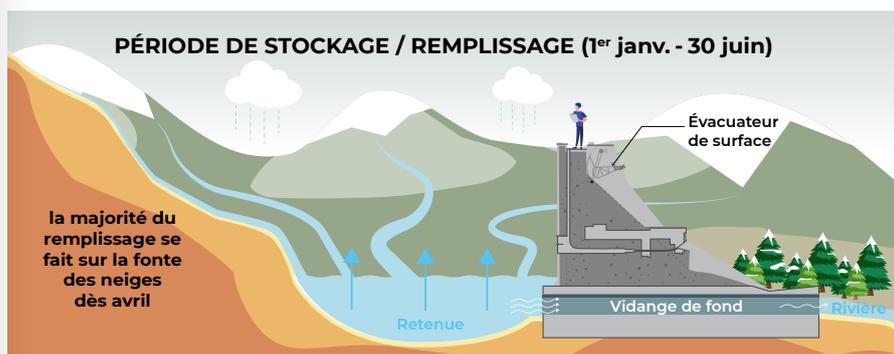
N°3

La solidarité de l'eau en Têt

Comment ça marche ?

LE BARRAGE DE VINÇA

Pourquoi le barrage de Vinça est vide en hiver et se remplit au printemps ? Propriété du Département, le barrage de Vinça régule les eaux de la rivière Têt. Il atténue l'effet des crues en automne, et permet aussi de soutenir les débits durant la période estivale pour l'irrigation agricole.



Gestion des Milieux Aquatiques

CONTRAT DE RIVIÈRE : UNE MONTÉE EN PUISSANCE DES INVESTISSEMENTS

46 millions d'euros seront investis d'ici fin 2022 pour améliorer l'état et le fonctionnement de nos cours d'eau.

Sous l'impulsion du Syndicat Mixte de la Têt bassin versant (SMTBV), animateur du contrat de rivière, les différents gestionnaires ont dressé le bilan de leurs opérations depuis 2017 et se sont engagés dans la réalisation d'un programme d'études et de travaux réajusté pour 2020-2022. La signature d'un avenant vient formaliser cet

46 millions d'euros en 2 ans

engagement fort pour le bassin versant. Les actions sur la qualité et le partage de la ressource conservent une place centrale dans les investissements (40 M€).

Les projets de restauration et de gestion des milieux aquatiques gagnent en nombre et se verront concrétisés par de premiers travaux dès cet été sur la Têt mais également sur ses affluents (Castellane, Jardo, Lentilla, Riufagès). L'outil contractuel a l'avantage de donner un cadre d'échanges aux acteurs et de faciliter certains financements.



ZONES HUMIDES : ELLES NOUS RENDENT SERVICE !

Le bassin versant de la Têt abrite une densité exceptionnelle de zones humides : tourbières, marais, lagunes, etc. Ces espaces sont essentiels à nos activités et doivent faire l'objet d'une stratégie de gestion collective !

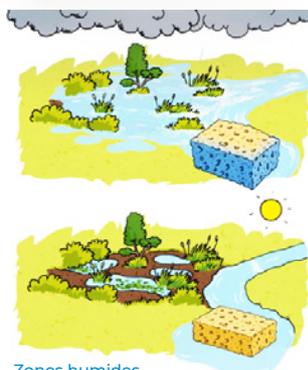
Avec l'appui de l'Agence de l'eau, le SMTBV pilote la construction de la stratégie de gestion des zones humides. Une première réunion des acteurs le 3 mars 2021 a posé les objectifs de ce travail : mutualiser les connaissances des gestionnaires, clarifier le rôle de chacun dans le nouveau contexte institutionnel de la GEMAPI, prioriser les actions et disposer d'un outil d'aide à la décision locale pour l'aménagement durable du bassin versant.

4 sessions d'ateliers de concertation ont été mises en place pour que chaque acteur du territoire puisse alimenter et s'approprier pleinement la stratégie, affaire de tous ! En 2022, la stratégie proposera des objectifs déclinés en actions et des pilotes associés.

La riberette, affluent de la Têt

LES ATOUTS DES ZONES HUMIDES

- « Effet éponge » qui atténue les sécheresses et inondations
- Dépollution de l'eau et recharge des nappes
- Source d'énergie (biomasse) et de fourrage
- Stockage du carbone
- Lutte contre les îlots de chaleur
- Refuge de la biodiversité
- Lieux d'activités touristiques et de loisirs



Zones humides, zones utiles qui permettent d'atténuer les crues et de soutenir les étiages (source : AERMC, 2016)

PREMIERS TRAVAUX SUR LA VÉGÉTATION DES COURS D'EAU MONTAGNEUX

Le SMTBV a obtenu en 2020 les autorisations pour réaliser des travaux de gestion de la végétation des bords de rivière. Les cours d'eau relevant essentiellement du domaine privé, le syndicat a sollicité et obtenu un arrêté de déclaration d'intérêt général. Le syndicat vient ainsi se substituer ponctuellement aux propriétaires sur des secteurs particuliers (zones identifiées à enjeu d'inondation et/ou écologique) pour une gestion qui bénéficie à tous. Sur chaque secteur, le SMTBV réalise un diagnostic et adapte le mode opératoire des travaux : débroussaillage sélectif, élagage, abattage de arbres, morts ou menaçants, etc.



LE PLANNING DES INTERVENTIONS

Réalisées en 2020

Le Rec del Moli, le Rec de Planes, le Cady

2021 Printemps / été

Le Jardo, le lit de la Castellane, les berges de la Têt à Villefranche

2021 Fin de l'été

la Llitera, la Rotja, l'Evol...

Toutes les communes et les riverains recevront une information préalable aux travaux

PROJETS RÉALISÉS

2017-2019 TOTAL 23,4 M€ HT



PRÉVISIONNEL RÉACTUALISÉ

2020-2022 TOTAL 46,2 M€ HT



- Préserver, redévelopper les fonctionnalités des rivières
- Améliorer et suivre la qualité des eaux de surface
- Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau
- Animer, communiquer et sensibiliser



+ d'infos sur : www.bassintet.fr

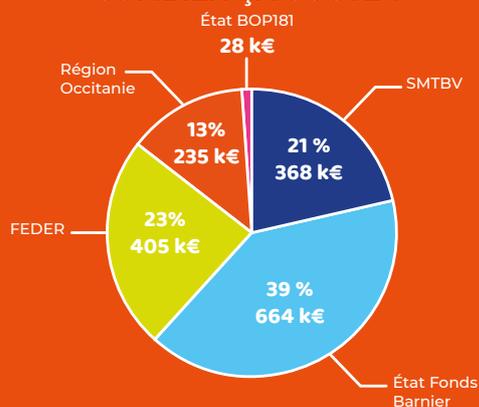
Prévention du risque inondation

LA LABELLISATION DU PAPI D'INTENTION

Le PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) est un appel à projet qui promeut une gestion globale des risques d'inondation pour réduire les conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement à l'échelle d'un territoire cohérent.

Le PAPI d'intention du bassin versant de la Têt et du Bourdigou porté par le SMTBV a été labellisé en novembre 2020 par le comité de bassin. L'outil établi, au travers du diagnostic de la vulnérabilité du territoire, une stratégie et un programme d'actions et de travaux dont la phase opérationnelle sera menée dans le cadre du futur PAPI complet à partir de 2023.

COMBIEN ÇA COÛTE ?



Coût global du PAPI Têt

€ 1,7 millions d'euros

Dans ce cadre, le SMTBV travaille en étroite collaboration avec ses partenaires techniques et financiers : la DREAL Occitanie et DDTM 66, représentant l'État, le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), la Région Occitanie, le Département des Pyrénées-Orientales, l'agence de l'eau RMC (Rhône Méditerranée Corse).



d'infos sur : www.bassintet.fr



Embâcles à Villelongue de la Salanque

RETOUR SUR LA TEMPÊTE GLORIA

Du 20 au 23 janvier 2020, la tempête Gloria s'est abattue sur les Pyrénées-Orientales provoquant une montée des cours d'eau et plaçant le département en alerte rouge pendant plusieurs heures.

Avec d'importantes précipitations, des chutes de neige conséquentes dès 200 m d'altitude, et des vagues de 10 m de haut sur la côte, ainsi que de nombreux débordements à Perpignan, Bompas, Villelongue de la Salanque, Sainte Marie et Canet.

Il est rare que des épisodes d'une telle intensité soient observés à cette période de l'année. Ils surviennent généralement à l'automne comme la crue de 1940, restée dans les mémoires pour son débit de 3 250 m³/s au Pont Joffre et une hauteur de

5,60 m. En comparaison, la tempête Gloria a provoqué une hausse des débits à 1 330 m³/s au même endroit pour une hauteur de 3,23 m. Au mois d'avril, un nouvel épisode de précipitations importantes (170 mm en 3 jours) a généré une nouvelle crue de la Têt, accentuant les dégâts.

Conformément à ses prérogatives, le SMTBV a établi un plan de gestion opérationnel et mis en place une cellule veille digue (CVD). Composée de 8 agents disponibles 24h/24 et 7j/7, la CVD établit, en cohérence avec les plans communaux de sauvegarde et la Préfecture, la gestion de crise. Elle définit et organise les moyens humains et matériels nécessaires à la surveillance des ouvrages classés dont elle a la responsabilité.

DES TRAVAUX D'URGENCE MENÉS PAR LE SYNDICAT DE LA TÊT

Lors de tels événements, la végétation dense des berges et du lit des cours d'eau entraîne une importante accumulation de matériaux en rivière. Au niveau des ouvrages (piles de pont, passage à gué, axes routiers,...) ces embâcles peuvent aggraver le risque inondation.

Devant l'urgence de la situation, le SMTBV a investi près de 900 000 € dans l'enlèvement et le tri des embâcles au travers de la taxe GEMAPI et des subventions des partenaires (État, Agence de l'Eau et Département).

Le Syndicat a réalisé un diagnostic qui priorise les actions aux zones présentant de forts enjeux (dignes classées, axes routiers, ouvrages de franchissement, zones agricoles,



900 000 €
Travaux d'urgence

habitations etc.), par exemple le linéaire de la Têt de Rodès à Canet-en-Roussillon.

Ces crues interviennent dans un contexte de manque d'entretien chronique de la rivière depuis près de 30 ans. Après ces investissements conséquents, le Syndicat de la Têt travaille à l'élaboration d'une stratégie pérenne de la rivière avec l'élaboration du Plan Pluriannuel d'Entretien et de Restauration de la Végétation.

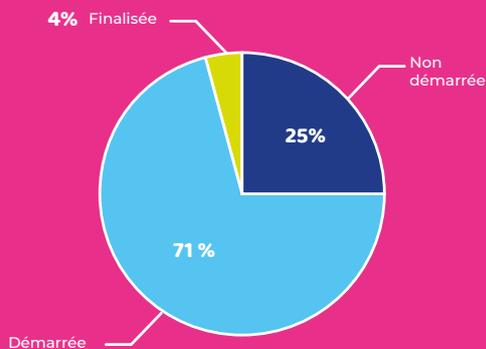
Partage de la ressource

PREMIER BILAN POUR LE PGRE DE LA TÊT

Le Plan de Gestion de la Ressource en Eau, signé en septembre 2019 arrivera en fin d'année 2021 au terme de ses 3 ans de mise en œuvre. Malgré la tempête Gloria de 2020 qui a freiné les calendriers de travaux, ces derniers devraient aboutir fin 2021- début 2022 : l'occasion de faire le point sur les 83 actions prévues par les multiples maîtres d'ouvrage.

15 millions de m³, c'est les économies d'eau supplémentaires que les travaux terminés ou en cours vont permettre d'économiser chaque année grâce à l'amélioration des rendements (canaux d'irrigation, réseaux AEP). Au-delà de ces investissements, une réflexion stratégique est menée par les acteurs du territoire pour relever les défis d'une gestion concertée de la ressource dans un contexte de changement climatique. Entre autres réflexions, un fonctionnement alternatif des barrages des Bouillouses et de Vinça est à l'étude, dont les résultats, une fois actés, permettront de construire le PGRE de 2^e génération.

AVANCEMENT GLOBAL DES ACTIONS

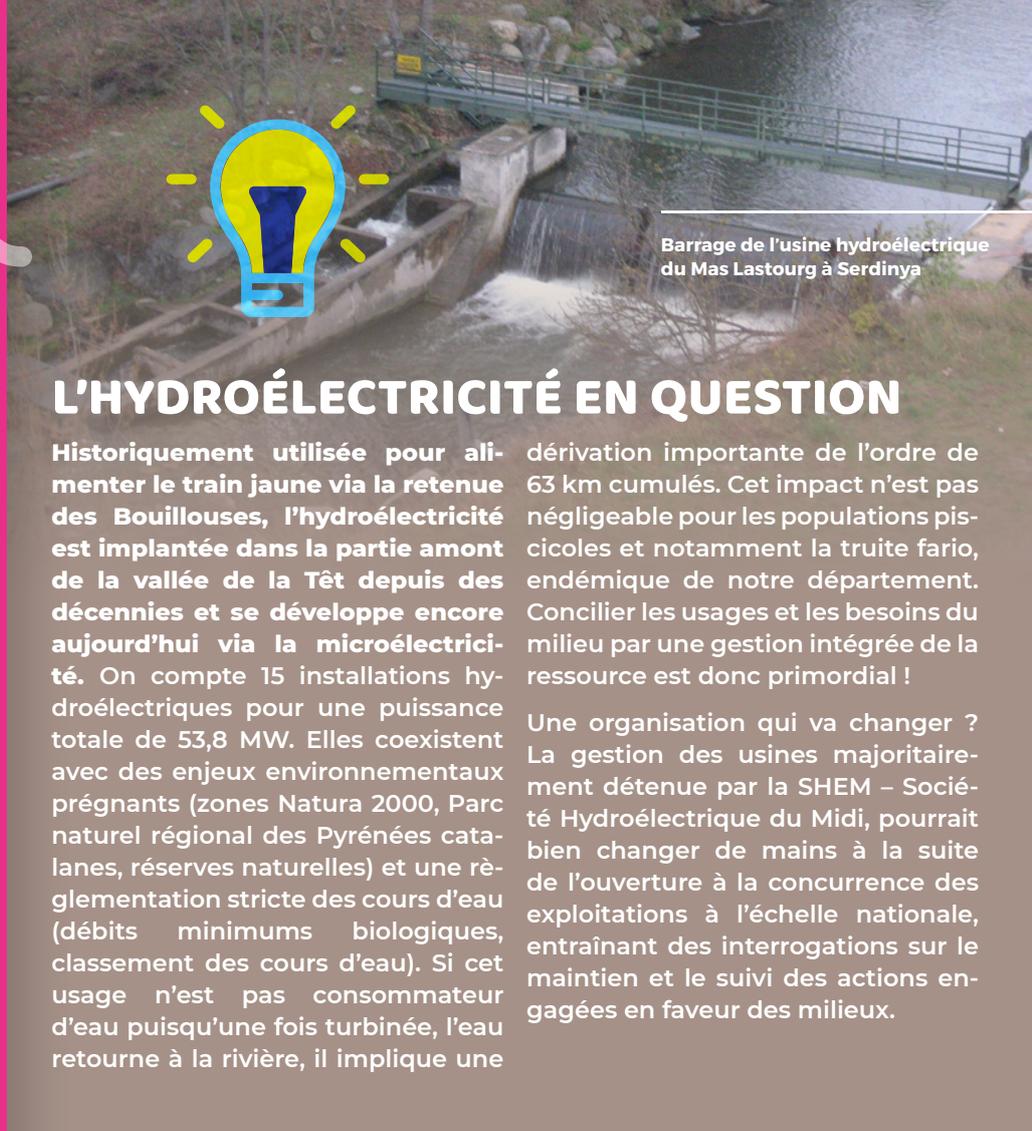


7,5 millions d'euros investis
75% des actions démarrées ou finalisées

Design graphique : Agence CULTURELLE du Passe Muraille (d'après la charte graphique SMTBV créée par Mayane)



Ne pas jeter sur la voie publique



Barrage de l'usine hydroélectrique du Mas Lastourg à Serdinya

L'HYDROÉLECTRICITÉ EN QUESTION

Historiquement utilisée pour alimenter le train jaune via la retenue des Bouillouses, l'hydroélectricité est implantée dans la partie amont de la vallée de la Têt depuis des décennies et se développe encore aujourd'hui via la microélectricité. On compte 15 installations hydroélectriques pour une puissance totale de 53,8 MW. Elles coexistent avec des enjeux environnementaux prégnants (zones Natura 2000, Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, réserves naturelles) et une réglementation stricte des cours d'eau (débits minimums biologiques, classement des cours d'eau). Si cet usage n'est pas consommateur d'eau puisqu'une fois turbinée, l'eau retourne à la rivière, il implique une

dérivation importante de l'ordre de 63 km cumulés. Cet impact n'est pas négligeable pour les populations piscicoles et notamment la truite fario, endémique de notre département. Concilier les usages et les besoins du milieu par une gestion intégrée de la ressource est donc primordial !

Une organisation qui va changer ? La gestion des usines majoritairement détenue par la SHEM – Société Hydroélectrique du Midi, pourrait bien changer de mains à la suite de l'ouverture à la concurrence des exploitations à l'échelle nationale, entraînant des interrogations sur le maintien et le suivi des actions engagées en faveur des milieux.

ACTUS



L'EAU, L'AFFAIRE DE TOUS !

Le comité de bassin Rhône-Méditerranée et l'État invitent le public et les partenaires institutionnels à donner leur avis sur l'eau, les inondations et le milieu marin dans le cadre d'une consultation officielle.

POUR LE GRAND PUBLIC : du 1^{er} mars au 1^{er} sept. 2021 en répondant au questionnaire suivant :

Sondage public

POUR LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS : du 1^{er} mars au 30 juin 2021

Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)

Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)

Le SDAGE et le PGRI fixeront le cap des politiques de l'eau et de gestion des inondations sur le bassin Rhône-Méditerranée de 2022 à 2027. **L'eau est l'affaire de tous, votre avis est important !**

UN FILM POUR LA TÊT – CONTRIBUEZ-Y !

Le bassin versant de la Têt, comment fonctionne-t-il ? Comment prendre soin de nos cours d'eau ? Le SMTBV lance un appel pour la réalisation d'un film d'environ 10 min. **Pour valoriser notre territoire, nous avons besoin de vous ! Toutes les contributions sont les bienvenues !** Les auteurs conservent la propriété de leurs clichés et seront cités.

Vous possédez des photos sur les inondations marquantes de ces dernières années (aiguat40, Gloria 2020...) ou de la faune

et de la flore endémiques de la vallée ?

Contactez-nous !
contact-web@bassintet.fr

Floriane Le Moing
T. 04 68 35 05 06

LE BASSIN VERSANT DE LA TÊT EXPLIQUÉ AUX ENFANTS

Le SMTBV met gratuitement à disposition des communes du bassin versant sa maquette 3D du bassin versant de la Têt. Cet outil pédagogique permet de simuler des crues pour mieux comprendre les risques liés aux inondations et les bons comportements pour y faire face. Vous prévoyez une exposition, un événement grand public ou une animation scolaire ?

Contactez-nous !
contact-web@bassintet.fr

+ d'infos sur : www.bassintet.fr

(rubrique Supports pédagogiques)

